

Un crédit d'installation de 130'000 francs TTC pour le réaménagement de la galerie Aux Portes de la Champagne (MI 22-2024-64)

---

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Mobilité et Infrastructures - MI » du 5 novembre 2024,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 17 novembre 2024,
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

#### DECIDE

par 20 oui (unanimité des membres présents)

1. De réaliser les travaux de réaménagement de la galerie Aux Portes de la Champagne.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 130'000 francs TTC destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette de 130'000 francs TTC au moyen de 10 annuités dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2025.

\*\*\*\*\*

## EXPOSE DES MOTIFS

La Galerie est dédiée exclusivement aux activités culturelles de la commune depuis 2012. Jusqu'à cette date, elle faisait office de salle du Conseil municipal et de lieu d'exposition artistique ponctuelle.

Le déplacement de la salle du CM dans la nouvelle mairie en 2012 a permis d'exploiter cet espace dans sa totalité pour y proposer des événements divers et à un rythme bien régulier :

- Spectacles pour les enfants
  - o Mercredi du conte – 1x par mois
  - o Petit black movie – 1x par mois à l'automne hiver
  - o Filmarcito – 1 x par mois en début d'année
  - o Concert en famille
- Spectacles tout public
  - o Amuse-bouche
  - o Spectacle dans le cadre des expositions (par exemple concert jazz d'Agnès Decrousaz)
- Expositions artistiques
  - o 3 à 4 par an.

En 2012, tout le mobilier a été évacué, la peinture et le sol refaits. Le matériel suivant a de plus été acquis, principalement afin de pouvoir créer une « mini scène » pour les spectacles :

- 2 spots
- Système de son de base
- 1 rideau
- Chaises X50.

Au niveau des expositions, aucun investissement n'a été réalisé de sorte que les infrastructures datent. Elle se composent de panneaux blancs qui épousent la forme de la salle et de chevalets. Quelques panneaux grillagés ont été acquis en 2010, des socles ont été construits par la voirie et les panneaux existants ont été munis d'un système d'accrochage.

Les installations sont globalement très vieillissantes, et en mauvais état :

- o Vétusté (panneaux vieillissants, en mauvais état et qui risquent à tout instant de tomber).
- o Peu adapté : ne permettent pas de modularité dans l'occupation de l'espace.
- o Hétéroclite : panneaux blancs, grillages.
- o Lumière défaillante, peu adaptée.

L'ensemble n'offre pas de bonnes conditions d'exposition pour les artistes et est un frein à l'attractivité globale du lieu.

Au niveau des spectacles, les infrastructures sont quasi inexistantes et bricolées :

- o L'ensemble a été fait avec les moyens du bord et principalement en interne (rideaux, podium).
- o L'ensemble donne un côté amateur.

**La réflexion menée autour du réaménagement de la galerie porte sur les éléments et objectifs suivants :**

- Eclairage
  - o Général
  - o Spots pour les expositions
  - o Système d'éclairage pour les spectacles
- Aménagement
  - o Modulable selon les expositions et les besoins des artistes
  - o Modularité de l'occupation de l'espace
  - o Obstruction possible de la porte d'entrée
- Infrastructures
  - o Panneaux d'exposition mobiles permettant des configurations différentes
  - o Système accrochage

- Système de rideaux amovibles pour créer une « boîte noire »
- Éléments de podium
- Compléments
  - Travaux de peinture et d'électricité.

Les travaux de réaménagement paraissent pertinents au regard de plusieurs éléments. Tout d'abord la galerie est un vrai lieu rassembleur qui, au total, accueille annuellement une trentaine de spectacles/événements pour environ 1'500 spectateurs et spectatrices. Il s'agit donc d'un vrai lieu de rencontre et d'animation très fréquenté au cœur du village. Les événements sont payants et génèrent aussi des recettes de l'ordre de CHF 8'000 par an.

Ce lieu est de plus complémentaire au CCuBe à plusieurs titres :

- Il n'y aura pas de galerie d'art dans le CcuBe.
- Le CcuBe offrira une jauge de 100 places donc adaptée à des spectacles techniquement plus lourds alors que la galerie va continuer à accueillir des spectacles au format plus petit et léger pour une jauge de 50 personnes assises.

Il est enfin important de ne pas délocaliser tous les événements artistiques à Lully dans le futur nouveau centre, mais de continuer à faire vivre le cœur du village avec une offre culturelle attractive dans un lieu adapté et fonctionnel autant pour le public que pour les artistes.

Le Conseil administratif vous remercie de réserver le meilleur accueil à cette demande de crédit.

Le Conseil Administratif